

# Portrait québécois de la maturité numérique du secteur horticulture ornementale

Commercialisation et services

**Septembre 2023**

Sous-secteur de l'entretien des espaces verts



**HortiCompétences**

Comité sectoriel de main-d'œuvre  
EN HORTICULTURE ORNEMENTALE -  
commercialisation et services



**Académie de la  
transformation  
numérique**

## Sous-secteur : Entretien des espaces verts

Le sous-secteur **Entretien des espaces verts** regroupe les entreprises dont les activités principales sont la tonte, la fertilisation et le traitement des pelouses, l'entretien des plates-bandes et des haies, etc. Il comprend des entreprises qui exercent aussi d'autres activités secondaires comme l'entretien et l'aménagement paysager, l'arboriculture, le fossage, etc.

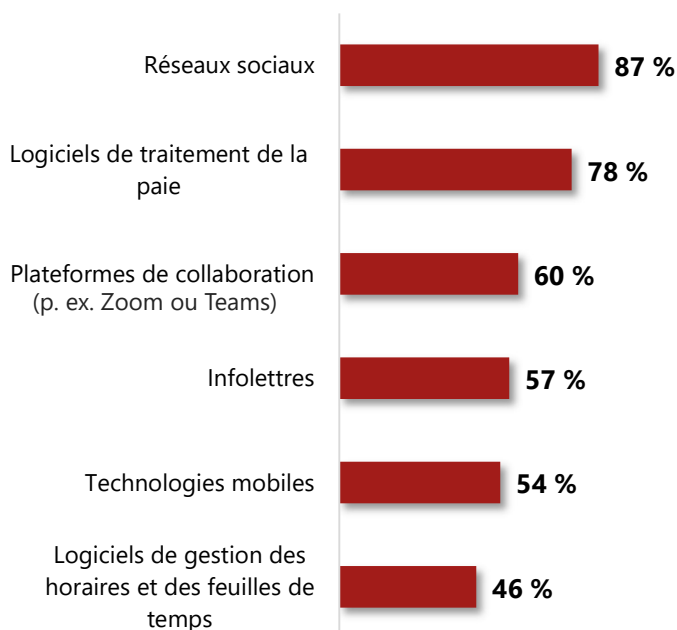
Ce portrait provient des données d'une enquête réalisée en mode mixte (téléphonique et Web) entre le 15 février et le 25 avril 2023. Au total, **37 entreprises** du sous-secteur Entretien des espaces verts ont participé à l'enquête : 51 % comptant de 1 à 4 employés, 33 % de 5 à 9 employés, 11 % de 10 à 19 employés et enfin, 5 % comptant 20 employés et plus. Les travailleurs et travailleuses autonomes comptent pour 19 % des personnes répondantes. Ces entreprises sont localisées dans la RMR de Montréal (39 %), la RMR de Québec (34 %) ou ailleurs au Québec (27 %).

### Maturité numérique des entreprises



Par **maturité numérique** d'une entreprise, on entend sa capacité de mettre en place un processus flexible et en continu par lequel celle-ci s'adapte aux changements technologiques de son environnement, réalignant pour ce faire ses produits et services, ses processus opérationnels, le leadership de ses dirigeants et dirigeantes, l'expérience qu'elle offre à ses usagers et usagères, à sa clientèle et aux membres de son personnel, de même que ses capacités à analyser et utiliser les données et l'information.

### Principaux outils numériques utilisés



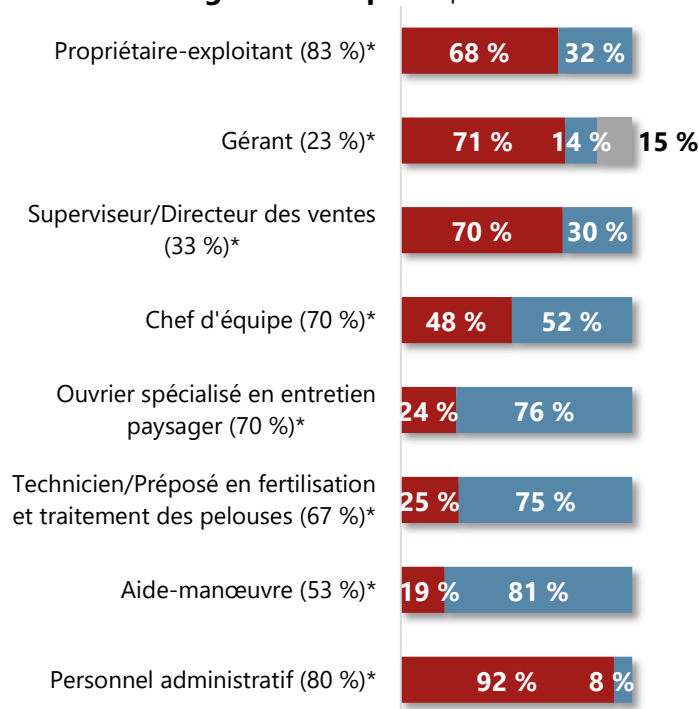
### Intérêt des dirigeants et des employés



83 % des dirigeants ont un intérêt modéré à important envers la transformation numérique

53 % des employés sont enthousiastes envers la transformation numérique

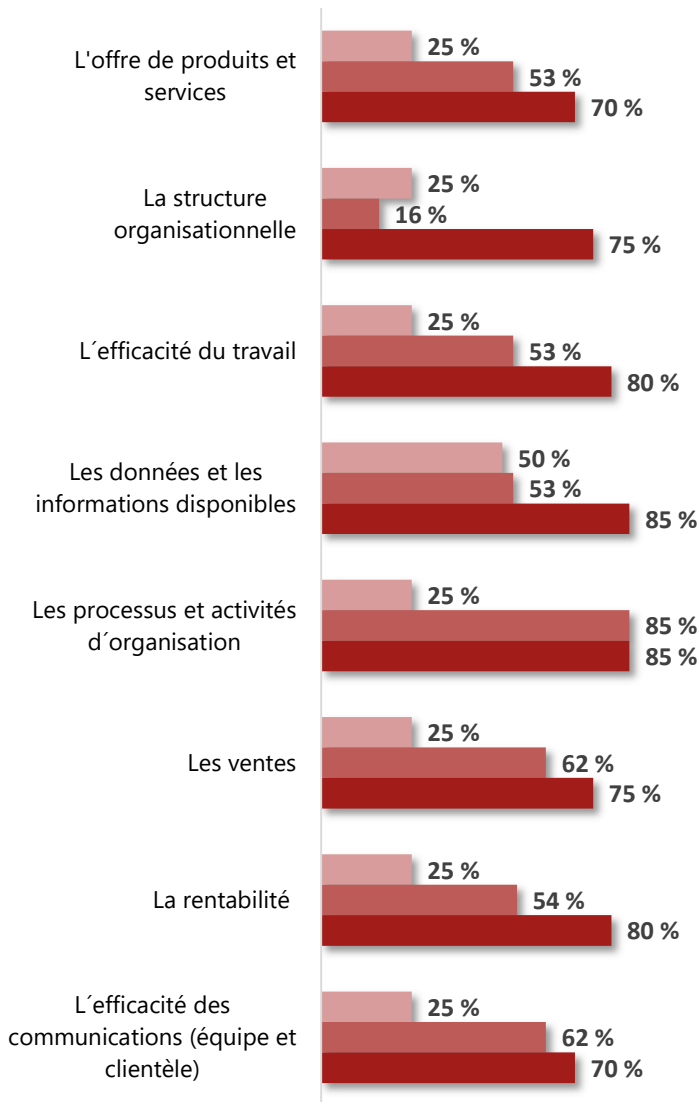
### Compétences numériques des employés selon les catégories d'emplois \*petits échantillons



■ Très/assez élevées ■ Peu/pas du tout élevées ■ Ne savent pas

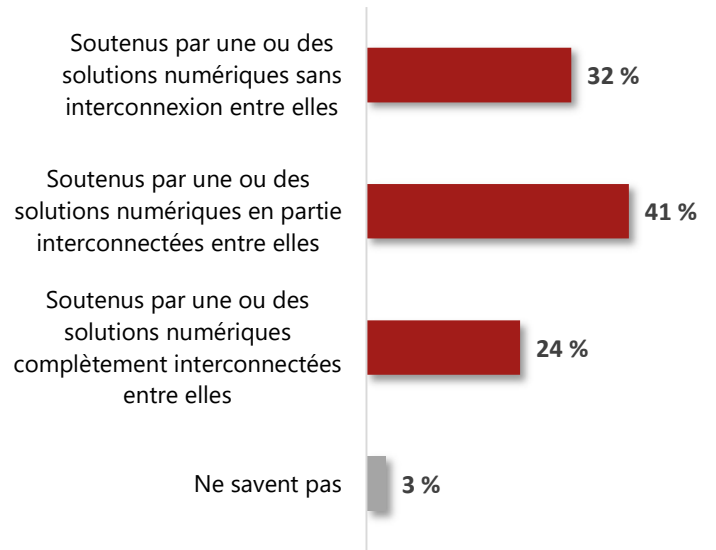
\* Les pourcentages indiquent la proportion d'entreprises qui comptent un ou des employés pour chacun des corps de métier.

### Pourcentage des entreprises ayant constaté un impact positif de l'adoption du numérique selon leur niveau de maturité numérique



■ Maturité débutante ■ Maturité intermédiaire ■ Maturité avancée

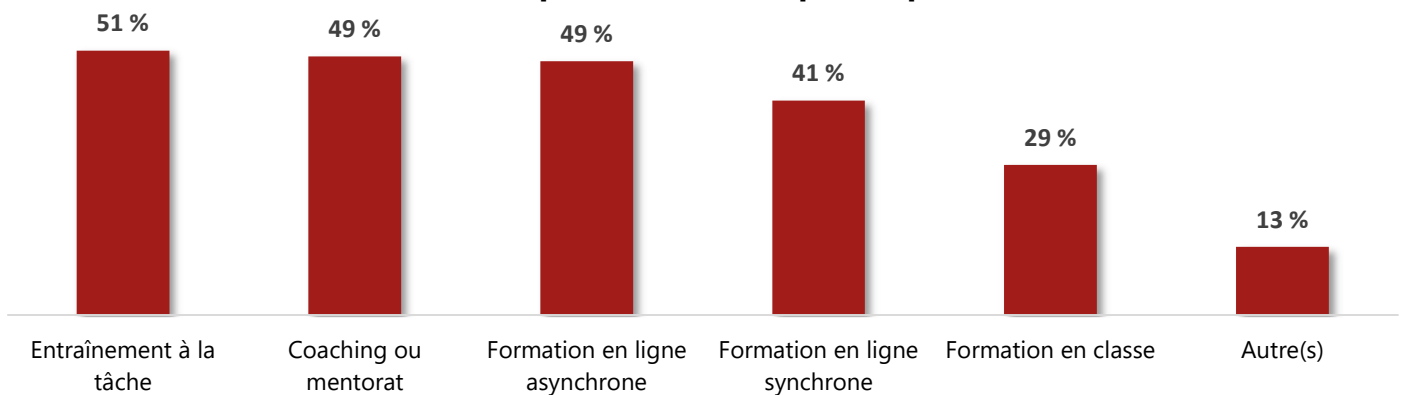
### Types de processus présents dans les entreprises



**32 %** des entreprises disposent d'un **plan** ou d'une **stratégie numérique** qui détaille assez bien l'acquisition de technologies à faire, les processus à faire évoluer et les besoins en main-d'œuvre

Il est reconnu que plus une entreprise utilise intensivement le numérique, plus celle-ci **améliore sa performance**.

### Méthodes de formation privilégiées pour l'acquisition des compétences numériques requises





## ÉTUDE DE CAS : WEED MAN SHERBROOKE/GRANBY

UN ENTRETIEN DE PELOUSE À L'ÈRE  
DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



## Profil

**Weed Man** est une entreprise qui offre des services d'entretien des pelouses depuis 1970. L'entreprise repose aujourd'hui sur un réseau de franchises à travers le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni. Plus près de nous, la franchise **Weed Man Sherbrooke/Granby** embauche en saison estivale 14 personnes. La direction de cette entreprise est avide de nouvelles technologies et considère que la transformation numérique permet non seulement de redéfinir les façons de faire du métier, mais également de livrer un service qui va au-delà des attentes de la clientèle.

## Déclencheur

L'inspection par le personnel technicien de traitement de pelouse à effectuer chez la clientèle comprend actuellement certaines limitations. Il est difficile de fournir des recommandations basées sur des données techniques plutôt que sur les impressions personnelles du personnel technicien concernant, par exemple, la couleur, la longueur ou l'état de sécheresse de la pelouse.

Il demeure cependant qu'en l'absence de données techniques, la démonstration des résultats obtenus des entretiens réalisés devient arbitraire. Ainsi, démontrer de façon concrète à la clientèle l'amélioration de son espace vert à la suite des traitements peut parfois devenir un défi pour le personnel technicien. Enfin, l'inspection technique requiert des connaissances précises que peu de personnes même expérimentées de l'équipe technique possèdent. L'exigence de compétences spécifiques jumelée à la pénurie de main-d'œuvre ne font qu'accroître le nombre insuffisant de personnes qualifiées pour effectuer cette tâche primordiale en service de traitement de pelouse.



### Parmi les solutions numériques et fonctionnalités utilisées par l'entreprise :

- GRC (CRM) : Gestion de l'ensemble des contacts entre l'entreprise et la clientèle.
- Système de messages textes et de localisation par GPS : accessible sur tablette électronique pour le personnel technicien.
- Logiciel de gestion d'itinéraire qui priorise les virages à droite pour éviter les pertes de temps aux feux de circulation;
- Montres intelligentes pour le personnel technicien pour mesurer ses efforts physiques, comme le nombre de pas et le rythme cardiaque, durant chaque journée de travail.



## **Solution**

En partenariat avec une firme montréalaise qui se spécialise dans les applications de télédétection par drone et aéronef sans passager ni pilote, Weed Man Sherbrooke/Granby élabore un algorithme de détection des mauvaises herbes. Pour ce faire, la direction de Weed Man Sherbrooke/Granby utilise un drone de type DJI T40 muni d'une caméra infrarouge de détection de spectre qui vole au-dessus des terrains de la clientèle. Durant son trajet, le drone prend plus d'une centaine de photos en moins de cinq minutes.

L'entreprise produit également un rapport qui détaille des éléments techniques, comme la hauteur de l'herbe, les endroits où le sol manque de fertilisant et la quantité de mauvaises herbes sur le terrain. Issu de l'intelligence artificielle, cet algorithme, encore en développement, repose sur un processus d'apprentissage où la technologie acquiert un savoir-faire en accumulant des données. Pour Weed Man Sherbrooke/Granby, cette solution numérique est la voie du futur.

« Je considère que c'est l'avenir! C'est bien mieux pour ce qui est du coût environnemental. Quant à la main-d'œuvre, ça comble le manque. »  
– Emmanuel Morin, propriétaire et actionnaire

## **Défi rencontré dans le développement de l'algorithme**

Bien que la technologie ait été utilisée chez la clientèle de Weed Man Sherbrooke/Granby, il s'agit d'un projet encore en développement. En effet, pour que l'algorithme soit adéquat pour l'ensemble de la province (et même ailleurs), le drone doit voler et recueillir des données à l'extérieur du territoire de l'entreprise. Ainsi, certains facteurs, dont les différences des sols, des températures et des verdure à travers la province, sont essentiels à inclure dans l'algorithme pour que son expertise soit valide d'une région à l'autre. De ce fait, cumuler davantage de données sur le territoire de Weed Man Sherbrooke/Granby risque de biaiser l'apprentissage de la technologie puisqu'elle deviendrait sur-performante pour ce secteur et sous-performante à l'extérieur de ce secteur.

L'enjeu actuel est donc de cumuler des données diversifiées afin de s'assurer de la justesse des diagnostics produits par la technologie. Pour contrer ce défi, l'entreprise et son partenaire considèrent rendre la base de données disponible en source ouverte pour que toute personne volontaire puisse y contribuer. En outre, les deux entreprises sont aussi en discussion avec le regroupement des franchises Weed Man dans le reste du Québec.



## Retombées de l'ensemble des solutions numériques

### Activités

L'instauration de la technologie de GPS et de son algorithme de gestion d'itinéraire permet d'éviter 40 % des feux de circulation quotidiennement. Ce gain de temps se traduit par une hausse de traitements quotidiens de 27 %.

Le GRC utilisé par l'entreprise est désormais connecté sur le Web. Ainsi, lorsque la clientèle entre son adresse sur le formulaire en ligne, Weed Man Sherbrooke/Granby obtient simultanément la mesure de son terrain et peut lui proposer un prix plus rapidement pour le service demandé. Cette connexion entre le GRC et le formulaire en ligne diminue le flux d'appels entrants d'environ 30 %.

Le système de messages textes et de localisation par GPS envoie automatiquement des messages textes à la clientèle, comme lorsque le personnel technicien se situe près de son adresse pour l'aviser de l'heure où le service sera effectué ainsi que des consignes à la suite du traitement.

### Main-d'œuvre

Le système de messagerie électronique et l'accès aux tablettes électroniques permettent de suivre le parcours du personnel technique durant chaque journée de travail. Cette solution numérique facilite donc la gestion du personnel et elle fournit à la direction de l'entreprise de l'information comme la durée des visites chez la clientèle, la vitesse à laquelle le personnel conduit et son emplacement. D'ailleurs, le suivi de ces informations a engendré une économie de temps de travail pour le personnel de bureau d'environ 20 %. En effet, en sachant où les membres de l'équipe technique sont localisés, le personnel de bureau n'a plus à communiquer avec ces dernières et derniers lorsque la clientèle téléphone pour connaître l'heure de service ou faire ajouter un service.

### Expérience client

La retombée principale actuelle de l'algorithme utilisé par l'entreprise est son effet sur l'expérience client. La clientèle est très impressionnée lorsqu'elle voit le personnel technicien diriger le drone au-dessus de son terrain et lui présenter le rapport ainsi produit.

### Utilisation des données

Les données récoltées grâce au drone DJI-T40 permettent de suivre l'évolution du terrain de la clientèle à la suite des traitements réalisés.

La montre connectée du personnel technicien informe la direction de l'entreprise des efforts physiques déployés durant chaque journée de travail.

### Performance financière

Comme mentionné précédemment, le logiciel de gestion d'itinéraire a fait croître la production de traitements effectués par jour. Cette hausse engendre une augmentation de la rentabilité de 15 % pour l'entreprise.

La rentabilité liée à l'emploi du drone DJI T40 et à l'algorithme développé par Weed Man Sherbrooke/Granby et de la firme montréalaise est, en ce moment, difficilement chiffrable. Cependant, l'utilisation de ces solutions numériques impressionnant la clientèle, il est clair que cela donne une réelle visibilité à l'entreprise.



### **Projets futurs liés à l'utilisation du drone DJI T40**

Pour Weed Man Sherbrooke/Granby, la transformation numérique engendrée par l'utilisation du drone DJI T40 ne se limiterait pas seulement à la création de l'algorithme des inspections de traitement de pelouse. À la base, le drone, qui peut supporter une charge de deux kilos, a été acheté pour effectuer la livraison sans contact des semences durant la pandémie. Cependant, les activités de livraison ont été suspendues puisque la législation actuelle autorise uniquement les vols où les drones sont à la vue de leur pilote. Lorsque le pilotage en immersion sera permis, c'est-à-dire drone visible par écran, mais non visible par le pilote, Weed Man Sherbrooke/Granby compte offrir ce service sans contact sans que le personnel n'ait à se déplacer chez la clientèle. Enfin l'objectif ultime de l'entreprise est d'utiliser deux drones pour réaliser l'application des traitements. Plus précisément, un drone aérien effectuerait le diagnostic du terrain grâce à l'algorithme développé et communiquerait avec un drone au sol pour l'application des traitements aux endroits ciblés.

### **Conclusion**

Pour l'avenir, la direction de Weed Man Sherbrooke/Granby souhaite poursuivre le développement de l'algorithme de détection des mauvaises herbes et assurer son utilisation à travers la province. L'entreprise compte demeurer à l'affût des technologies qui peuvent aider à la réalisation de leurs activités, mais surtout celles qui leur permettent d'être à l'avant des tendances.

**Propos tirés d'une entrevue avec** monsieur Emmanuel Morin, propriétaire et actionnaire, Weed Man Sherbrooke/Granby  
Pour en savoir davantage sur l'entreprise : [Sherbrooke-granby.weedman.com](https://sherbrooke-granby.weedman.com)

Entrevue réalisée le 28 avril 2023





# **Le financement pour aider la transformation numérique**

# Le financement pour aider la transformation numérique

Ce chapitre présente l'aide actuellement disponible en matière de financement pour soutenir la transformation numérique.

## Le programme Essor – Investissement Québec

Le Programme ESSOR a pour objectif d'aider financièrement les entreprises en essor qui cherchent, entre autres, à accélérer la concrétisation d'un projet d'investissement, à augmenter leur productivité par une transition technologique ou l'acquisition de nouvelles technologies ou à réduire leur empreinte environnementale, notamment par l'adoption de technologies propres. Ce programme prévoit des critères d'admissibilité et de modalité d'investissement selon quatre volets distincts :

- Volet 1 : Appui à la concrétisation de projets d'investissement (études de faisabilité et diagnostic numérique);
- Volet 2 : Appui aux projets d'investissement favorisant la productivité et l'expansion des entreprises;
- Volet 3 : Appui aux projets d'investissement favorisant une réduction de l'empreinte environnementale;
- Volet 4 : Appui à l'internationalisation des entreprises.

## Les entreprises admissibles

Les entreprises à but lucratif légalement constituées en vertu des lois du gouvernement du Québec ou du Canada et ayant un établissement en activité au Québec et les entreprises collectives sont admissibles au programme. En lien avec la transformation numérique, les projets suivants sont des exemples qui peuvent être couverts par la subvention :

- La réalisation de diagnostics numériques;
- La création de plans numériques et de leur de mise en œuvre;
- La mise en œuvre d'un plan d'action et d'un plan numérique;
- Des projets d'investissement pour la croissance d'entreprises comportant au moins 100 000 \$ de dépenses admissibles.

## Les montants octroyés

Ce programme est composé de différentes possibilités de financement selon le projet soumis.

L'aide financière peut prendre les formes suivantes :

- Une contribution non remboursable de 50 % admissible jusqu'à 100 000 \$;
- Une contribution remboursable;
- Une garantie de prêt.

Pour en savoir davantage sur ce programme :

[Programme ESSOR | Investissement Québec \(investquebec.com\)](#)

## Le programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) du gouvernement du Canada

Le Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) propose une variété de subventions pour aider les entreprises du pays à entreprendre leur transformation numérique, comme accroître leur présence en ligne, numériser leurs activités commerciales ou créer leur site Web. Ce programme est divisé en deux volets de subvention. Le premier concerne le développement des activités commerciales en ligne et le deuxième vise l'amélioration des technologies de l'entreprise.

### Volet Développement des activités commerciales en ligne

Ce volet s'adresse aux entreprises qui souhaitent miser sur le commerce électronique pour assurer leur compétitivité. Il cherche, entre autres, à aider les entreprises à faire du commerce électronique, à augmenter leurs ventes, à se doter de logiciels de sécurité et à améliorer leurs activités de marketing à l'aide des médias sociaux.

### Les entreprises admissibles

Les entreprises doivent être considérées comme des entreprises à but lucratif, enregistrées ou incorporées. Elles doivent également être destinées aux consommatrices et consommateurs, être accessibles aux différentes clientèles ou leur fournir des services en personne, compter au moins une personne salariée et

s'engager à maintenir la stratégie d'adoption du numérique pendant six mois après l'intervention.

Parmi les exemples de projets de transformation numérique couverts par cette subvention, il y a les possibilités suivantes :

- L'intégration d'initiatives en lien avec le commerce électronique, comme des outils de réservation en ligne, des paiements électroniques et des systèmes de commandes en ligne;
- L'optimisation du référencement du site Web sur les moteurs de recherche;
- Des publicités en ligne et sur les réseaux sociaux.

### **Les montants octroyés**

Il s'agit d'une micro-subvention d'un montant allant jusqu'à 2 400 \$.

Pour en savoir davantage sur ce volet du programme :

[La subvention Développez vos activités commerciales en ligne | Jusqu'à 2 400 \\$ \(canada.ca\)](#)

## **Volet Amélioration des technologies de l'entreprise**

Ce volet est destiné aux entreprises qui cherchent à rehausser leur productivité grâce à une mise à jour de leurs outils numériques. De cette façon, les entreprises pourront, par exemple, accélérer leurs transactions, répondre plus rapidement aux besoins de leurs clientèles et assurer une gestion plus efficace de leurs inventaires.

### **Les entreprises admissibles**

Les entreprises doivent être constituées en société au niveau fédéral ou provincial (ou être une ou un propriétaire unique résidant au Canada), avoir le statut d'entreprise privée à but lucratif, avoir entre 1 et 499 employés et employées équivalents temps plein et avoir des revenus annuels d'au moins 500 000 \$ au cours de l'une des trois années fiscales précédentes.

Pour ce volet, les projets proposés sont :

- l'élaboration d'un plan d'adoption du numérique;
- les services d'une conseillère ou un conseiller du numérique;

- l'acquisition de nouvelles technologies.

### **Les montants octroyés**

Une subvention qui assure jusqu'à 90 % des coûts jusqu'à une valeur maximale de 15 000 \$.

Pour en savoir davantage sur ce volet du programme :

[La subvention Développez vos activités commerciales en ligne | Jusqu'à 15 000 \\$ \(canada.ca\)](#)

## **Le programme Croissance économique régionale par l'innovation (CERI) du gouvernement du Canada**

Le programme Croissance économique régionale par l'innovation (CERI) aide les entreprises et les organismes sans but lucratif à bâtir une économie forte, dynamique et inclusive. Le programme CERI se divise en deux volets de financement; le premier concerne l'expansion et la productivité des entreprises et le deuxième porte sur les écosystèmes d'innovation régionaux et s'adresse aux organismes sans but lucratif.

### **Volet Expansion et productivité des entreprises**

Ce volet a pour objectif d'aider les entreprises à accélérer leur croissance pour qu'elles puissent être plus productives tout en étant concurrentielles sur la scène mondiale.

#### **Les entreprises admissibles**

Tous les types d'entreprises ainsi que les organismes sans but lucratif offrant des services aux entreprises peuvent soumettre une demande.

Pour ce volet, le financement peut être utilisé pour :

- l'expansion commerciale;
- l'intégration des nouvelles technologies;
- l'amélioration de la productivité;
- la création de nouveaux produits et l'identification de nouveaux marchés.

## Les montants octroyés

Il s'agit de contributions remboursables non garanties et sans intérêt.

Pour en savoir davantage sur ce programme :  
[Croissance économique régionale par l'innovation – Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/innovation-technologie-et-industrie/programmes-et-services/programme-croissance-economique-regionale-par-linnovation)

## Le Fonds C de Desjardins

Le Fonds C est une initiative qui vise à aider les entreprises dans leurs projets de croissance économique, que ce soit, notamment, pour favoriser leur innovation ou accélérer leur transformation numérique.

### Les entreprises admissibles

Pour bénéficier de cette aide financière, le projet de l'entreprise doit s'inscrire dans l'une des neuf catégories du Fonds C, dont les catégories de la transformation numérique, de l'optimisation du modèle d'affaires, de l'innovation et de la cybersécurité. Plus précisément, pour la catégorie de la transformation numérique, on trouve :

- tout projet visant à accélérer la transformation numérique de l'entreprise pour en assurer la survie et permettre une augmentation des ventes sécuritaires en ligne;
- tout projet visant à accélérer l'évolution numérique de l'entreprise en simplifiant et en optimisant les processus et/ou les solutions informatiques (p. ex. : par l'ajout d'un ERP ou d'un CRM);
- tout projet pouvant avoir une portée sur les achats, les ventes, les opérations, l'administration, les ressources humaines, etc.;
- toute initiative permettant une croissance de l'entreprise par l'ajout de nouveaux canaux de distribution (p. ex. : un site transactionnel);
- l'utilisation de banques d'heures pour des conseils en transformation numérique (partenaires à valeur ajoutée RCEI ou Inno-centre).

### Les montants octroyés

L'aide financière offerte par le Fonds C représente 25 % du coût des projets pour un montant allant jusqu'à 20 000 \$.

Pour en savoir davantage sur ce Fonds :

<https://www.desjardins.com/fonds-c/index.jsp>

## **Le programme d'accompagnement PME en mouvement pour les commerces montréalais du Conseil québécois du commerce de détail (CQCD)**

Le programme [PME en mouvement](#) vise à accompagner les commerces de l'agglomération de la ville de Montréal en leur offrant l'aide d'une experte ou un expert pour répondre à divers enjeux du secteur du commerce de détail, dont :

- le développement durable/l'économie circulaire;
- la communication et le marketing;
- l'approvisionnement et la logistique;
- l'image de marque.

### **Les entreprises admissibles**

Afin d'être admissibles, les entreprises doivent, entre autres, être un commerce de détail (avec ou sans pignon sur rue), avoir un effectif d'au moins deux employés ou employées, être disponibles pour les rencontres virtuelles avec l'experte ou expert, accepter de partager leurs données d'affaires avec cette personne experte afin de mesurer l'impact de l'accompagnement et s'engager à répondre à un sondage à la fin du programme.

### **Les montants octroyés**

Le programme PME en mouvement offre un accompagnement d'une durée qui varie entre 0,5 heure et 15 heures par détaillant.

Pour en savoir davantage sur ce programme :

[PME en mouvement – Programme d'accompagnement pour les commerces montréalais – CQCD](#)